

**fête de la
Science**



Fête de la Science Du 2 au 12 octobre 2020

Appel à participation en Hauts-de-France

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) organise chaque année, depuis 1991, la Fête de la Science. Cet événement national a pour but de promouvoir la recherche scientifique auprès du grand public, dans une ambiance conviviale, durant une semaine en octobre.

La Fête de la Science est l'occasion pour tous les publics de découvrir le milieu scientifique et de rencontrer les femmes et les hommes qui font la science d'aujourd'hui. C'est une opportunité pour le public de s'informer, de poser des questions, et pourquoi pas pour les jeunes de se découvrir une vocation grâce à l'échange d'idées et d'expériences avec ceux qui pratiquent la science et l'innovation technologique au quotidien.

Les enjeux de la Fête de la Science sont :

- Faire connaître le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche,
- Rendre accessible une information scientifique de qualité,
- Favoriser les échanges entre scientifiques et citoyens,
- Permettre à chacun de mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques et technologiques, et ainsi favoriser une participation active au débat public.

Dans la région des Hauts-de-France, l'Etat et les collectivités territoriales sont impliqués dans la mise en œuvre de cet événement aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de l'innovation pour une plus grande ouverture des sciences aux publics et notamment aux jeunes.

La coordination régionale de l'événement en Hauts-de-France est assurée par Ombelliscience qui accompagne la mise en œuvre des stratégies validées par le comité de pilotage régional et fait le lien avec la coordination nationale du MESRI.

À qui s'adresse cet appel à participation ?

Typologie des porteurs de projets :

EPSCP (universités et écoles d'ingénieurs) ; organismes de recherche ; Etablissements scolaires ; Centres et pôles d'innovation ; Centres de science ; Musées et Médiathèques ; Associations ; Entreprises ; Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)...

Publics ciblés :

Tous les publics, de tous âges, familles, scolaires (primaires, collégiens, lycéens), étudiants, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences.

Diversité des formes d'actions proposées :

Expériences, manipulations, démonstrations, rencontres-débats, conférences, visites de laboratoires ou d'entreprises... toutes autres formes originales et créatives sont encouragées.

Lieux d'accueil des publics :

Lieux et espaces publics, campus universitaires, centres de recherche, lieux culturels, ...

Thématique nationale 2020 : Quelle relation entre l'Homme et la Nature ?

Ce thème permettra au public de s'interroger sur son rapport à la Nature et son impact sur celle-ci, de lutter contre certaines idées reçues persistantes et d'interroger les sciences de façon transversale ; en voici quelques exemples :

AGRICULTURE ET ALIMENTATION : Quels modes de consommation alimentaire et quelle agriculture peut-on développer pour préserver les sols et la santé des consommateurs ?

ANTHROPOLOGIE : Quelle est l'approche de la Nature par les différentes cultures et sociétés humaines ?

BIODIVERSITÉ : Quel rôle l'Homme peut-il jouer dans la préservation de la biodiversité ?

CLIMAT : Quel est l'impact des activités humaines sur le changement climatique ?

DROIT : Quelle est la place de la Nature dans nos lois ?

ECONOMIE : L'écologie nous permet-elle de repenser l'économie ?

ÉNERGIE : Notre utilisation des ressources peut-elle mettre la planète en danger ?

INNOVATION : L'observation de la Nature permet-elle à l'Homme d'inventer, de créer de nouvelles solutions ?

NUMÉRIQUE : Le big data et l'IA peuvent-ils contribuer à accélérer les transitions et à une meilleure relation entre l'Homme et la Nature ?

OCÉANS : Comment faire face à la pollution plastique des océans ?

SANTÉ : La mondialisation contribue-t-elle à propager les maladies ? Quels nouveaux traitements nous offre la Nature ?

Dans les **Hauts-de-France**, une attention particulière sera portée sur le sujet de **l'Agriculture et de l'Alimentation**.

Source : MESRI

A. CRITERES REQUIS POUR LA LABELLISATION ET L'INTEGRATION DANS LE PROGRAMME REGIONAL

Afin d'intégrer le programme régional de la Fête de la Science, les projets ou actions proposés devront répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Se dérouler en région **Hauts-de-France** et trouver une **forme d'expression publique** pendant les dates de la Fête de la Science **entre le vendredi 2 et le lundi 12 octobre 2020 inclus**,
- Mobiliser des **acteurs de la recherche scientifique (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens)** et s'inscrire dans des démarches partenariales,
- Proposer un **éclairage sur des enjeux sociétaux** et des questions autour des avancées de la connaissance scientifique et de l'innovation technologique en lien avec la thématique choisie pour la fête de la science 2020,
- Etre en capacité de **définir des publics cibles** et d'indiquer les moyens mis en œuvre pour les **mobiliser/faire participer**,
- Proposer un projet qui s'adresse à un **public extérieur à sa structure**,
- Utiliser une **forme et une qualité de médiation/vulgarisation** adaptées pour permettre aux publics ciblés de s'approprier les thématiques abordées,
- Apporter une garantie sur la **qualité des contenus** et faire état de la **diversité des points de vue**,
- Etre **gratuits** pour tous les publics.

B. ENGAGEMENTS DES PORTEURS DE PROJETS

L'intégration du projet (ou de l'action) dans le programme de la Fête de la Science est conditionnée à l'engagement du porteur de projet à :

- Faire apparaître sur tout document de communication réalisé et diffusé par le porteur de projet, les logos du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), de la Fête de la Science, de la Région Hauts-de-France, ainsi que les logos fournis par la coordination régionale, Ombelliscience, en respectant ses indications,
- Respecter la charte nationale des valeurs de la Fête de la Science rédigée par le MESRI et transmise par Ombelliscience,
- Transmettre à Ombelliscience, pour validation, tous les outils de communication réalisés,
- Transmettre à Ombelliscience les informations et les invitations relatives à toute inauguration officielle,
- Répondre, dans les délais impartis, aux éléments de l'enquête nationale d'évaluation qui lui seront transmis par le MESRI et/ou Ombelliscience.

C. CRITERES PRIS EN COMPTE POUR L'OBTENTION D'UN SOUTIEN FINANCIER

L'Etat et le Conseil régional des Hauts-de-France soutiendront des projets répondant de manière particulièrement novatrice aux deux orientations stratégiques suivantes :

- Soutien de l'intégration de la science par la présence de scientifiques durant l'événement (enseignant-chercheur, chercheur, doctorant, post-doctorant...),
- Soutien aux zones dites « blanches » où la science est plus difficile à rencontrer par les publics.

Les porteurs de projets peuvent solliciter cette incitation financière, pour la réalisation de leur(s) projet(s). A noter que dans ce cadre, **un seul financement pourra être accordé par structure régulièrement déclarée pour l'exercice légal de son activité, dotée d'un statut juridique et d'un N° de SIRET. Dans le cas des structures porteuses de plusieurs projets, une seule demande de financement pourra être effectuée en qualité de coordinateur ou « chef de file ».**

Les principaux critères d'évaluation des dossiers :

- Le respect de tous les critères de labellisation
- La prise en compte des orientations stratégiques spécifiques indiquées précédemment
- La qualité, la complémentarité et les degrés d'implication des partenaires du projet,
- L'implication territoriale
- La définition de public(s) cible(s),
- La qualité de la médiation scientifique par rapport au(x) public(s) ciblé(s),
- Les prolongements possibles du projet.

Les règles de financement :

- Le montant de l'enveloppe globale dédiée à cet appel spécifique est de 40 000 euros,
- L'incitation financière a vocation à accompagner des projets d'envergure, dont le budget global est de minimum 2 000 euros. Un apport financier du porteur sera apprécié
- Le financement accordé ne pourra pas excéder 50% du coût complet total du projet.

Les principaux coûts éligibles :

- Achat de matériels,
- Prestations de service,
- Frais de transport de publics cibles.

Les coûts non éligibles :

- Charges du personnel dédié au fonctionnement de la structure,
- Frais de fonctionnement de la structure ou de l'établissement,
- Action correspondant à l'activité habituelle de la structure.

D. PROCEDURE

CONSTITUTION DU PROGRAMME REGIONAL 2020

Réalisation du programme Fête de la Science des Hauts-de-France en 4 étapes :

- **Envoi du dossier de candidature dûment rempli et des pièces jointes jusqu'au 26 avril (au lieu du 5 avril), par mail, à brazier@ombelliscience.fr**
- Labellisation des dossiers par le comité de pilotage pour intégration dans le programme régional
- Inscription des événements par Ombelliscience et les porteurs de projets sur la plateforme pour l'intégration du programme régional sur le site www.fetedelascience.fr
- Constitution d'un programme numérique régional par Ombelliscience (relecture et validation par les porteurs de projets)

Les dossiers de candidature pour participer à la Fête de la Science 2020 sont téléchargeables aux adresses suivantes : www.ombelliscience.fr ; www.echosciences-hauts-de-france.fr ; www.fetedelascience.fr

E. CALENDRIER

17 février 2020 - Publication de l'appel à participation

Mercredi 11 ou jeudi 12 mars - Réunion pour les potentiels porteurs de projet

26 avril 2020 - Date limite de réponse à l'appel à participation Hauts-de-France

25 mai-29 mai - Confirmation aux porteurs de projets de l'intégration de leur événement dans le programme régional

Fin mai-début juin - Validation des projets présents sur la plateforme nationale pour transfert des données vers le site national www.fetedelascience.fr

2 au 12 octobre 2020 - Fête de la Science

Fin septembre-novembre - Envoi des questionnaires d'évaluation aux porteurs de projet et recensement des réponses

Fin novembre - Réunion coordination régionale : bilan Fête de la Science avec les porteurs de projets